



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Maison d'Arrêt de TULLE

LETTRE OUVERTE

TULLE, le jeudi 4 août 2022

Monsieur Laurent PIGEROL,
Secrétaire Local à la Maison d'Arrêt de TULLE
Syndicat Pénitentiaire des Surveillants
Direction Interrégionale de BORDEAUX,

Monsieur le Chef d'Établissement
de la Maison d'Arrêt de TULLE

Monsieur,

Mercredi 3 août 2022, dans l'affolement général des forces de l'ordre pour joindre notre direction, nous avons appris qu'un de nos anciens pensionnaires a été interpellé, suspecté d'avoir commis un crime.

Cette P.P.M.S.J. a déjà fait un séjour au sein de la Maison d'Arrêt de TULLE et son passage en ce lieu a d'ailleurs été très remarqué.

Nous pourrions lui affecter tous les qualificatifs négatifs existants dans l'Administration Pénitentiaire. Dans notre jargon professionnel, il est considéré comme un véritable "voyou".

Connu très défavorablement de nos services pour "racket sur ses co-détenus en s'attaquant particulièrement aux plus faibles. Il a une très mauvaise influence sur l'ensemble de la détention.

Il a été souvent à l'origine ou impliqué dans de nombreuses agressions physiques, bagarres, sans compter les altercations avec le personnel pénitentiaire. Il a fait l'objet de nombreux comptes rendus d'incident qui l'ont conduit au quartier disciplinaire.

La Maison d'Arrêt de TULLE connaît déjà de grosses difficultés récurrentes avec un taux d'occupation carcérale très élevé engendrant des mauvaises conditions de détention et par la force des choses une situation explosive de jour comme de nuit.

Pour les raisons précitées et dans l'hypothèse d'une incarcération, le S.P.S. vous demande solennellement et à titre préventif, de faire le nécessaire auprès des autorités judiciaires compétentes, afin que cet individu ne soit pas écroué à la Maison d'Arrêt de TULLE pour notamment des raisons de sécurité.

Dans le contexte critique actuel nous ne pouvons nous payer le luxe de gérer une fois de plus ce genre de profil.

L'avenir de notre prison n'a pas l'air de s'éclaircir quant à la surpopulation pénale, les travaux qui arrivent à grand pas avec un effectif de surveillants littéralement insuffisant.

Le personnel, déjà épuisé moralement et physiquement par la surpopulation pénale, décrivent des problèmes physiques et psychologiques récurrents. Nous nous devons de garantir leur intégrité physique, morale, psychologique et éthique. L'ensemble des personnels de la M.A. de TULLE qui travaillent dans des conditions extrêmement difficiles a besoin de reconnaissance et de soutien, tant par leur hiérarchie que par la Justice, afin qu'ils puissent exercer leurs missions en toute sérénité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma plus haute considération.